



13 ET 14 MARS 2008

COLLOQUE DE LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU
DIALOGUE INTERCULTUREL
2008 EN FRANCE

DIALOGUE INTERCULTUREL ET DIVERSITÉ CULTURELLE
UN DÉBAT RENOUVELÉ
À L'UNESCO



Table ronde 3

DIVERSITE CULTURELLE ET COHESION SOCIALE: quel avenir pour les modèles universalistes et multiculturalistes?

Les discours au niveau national se réfèrent davantage à des modèles. Systèmes d'interprétation de la diversité culturelle, ces modèles sont multiples et ont vocation à devenir des instruments de fabrication d'une cohésion sociale. Quelle est la réalité de cet objectif ? Comment les acteurs de la société civile peuvent-ils se positionner par rapport à cet enjeu, notamment dans le domaine de l'éducation?

François HERAN, directeur de l'Institut National des Etudes Démographiques (INED)

François Héran, président de la table ronde, revient en préambule sur les mots mêlant théories et pratiques autour de la question de la diversité culturelle confrontée à la cohésion nationale en France. ***Assimilation, intégration, inclusion sociale, syncrétisme, brassage, mixité sociale, sont en effet autant de termes revenant de manière récurrente dans les débats français.***

Toutefois la France semble se caractériser par un certain nombre de tendances agissant comme des freins pour l'instauration d'un rapport apaisé entre diversité culturelle et unité nationale.

Tout d'abord, on tend à nier la diversité culturelle, linguistique et sociale constitutive de la France.

Une autre tentation nous affecte également constituant l'expression la plus dure du modèle français. **Elle consiste à dire que la différence est « tolérable » si elle reste strictement confinée dans l'espace privé.** Dans ce modèle français, pour partie issue de la III^{ème} République, l'individu doit pouvoir avoir le choix de s'émanciper de ses origines et rejoindre ainsi le projet national, les identités particulières devant s'emboîter et s'intégrer dans celle de la patrie française. Ces discussions sont aujourd'hui à reprendre.

Si la culture peut réunir, elle peut également diviser. D'une part, la culture est un capital culturel, très inégalement distribué qui peut séparer avec force une

élite et des milieux populaires, comme Bourdieu l'a montré. D'autre part, les cultures divisent puisque les stéréotypes entre les cultures sont parfois avivés, y compris par des interprétations savantes. Demi-croyances, demi-réalités, des stéréotypes essentialistes attribuent des comportements irréductibles à l'ensemble des personnes de même origine géographique et nient les capacités d'adaptation.

Il semble important de décoloniser certains discours scientifiques (notamment celui de la démographie) et de ne pas attribuer à un déterminisme culturel, ce qui est du ressort du social, de l'institutionnel, de l'économique ou de l'histoire. En ce sens, le dialogue entre les cultures peut aussi contribuer à relativiser la notion de culture.

Marco MARTINIELLO, Directeur de recherches du FNRS (Fonds national de la recherche scientifique), du CEDEM (Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations) et chargé de cours à l'université de Liège.

Marco Martiniello revient sur certains constats qui peuvent expliquer la difficulté à penser ce qu'il nomme "la diversification de la diversité européenne" et propose certains leviers pour dépasser une situation qui remet en cause les modèles intégrateurs des sociétés européennes.

Il relève notamment des **tensions entre les discours politiques, médiatiques, académiques**. Alors que des cérémonies ou des musées nationaux font désormais l'apologie officielle de la diversité culturelle, notamment en entreprises, on assiste parallèlement à la résurgence d'un discours néo-assimilationniste, anti-multiculturaliste autour des questions liées à l'immigration. Selon les nouvelles normes mises en places par de nombreux états de l'Europe, les nouveaux arrivants doivent désormais, de plus en plus fréquemment, « apprendre la culture » du pays d'accueil. Les pratiques culturelles d'origine sont ainsi moins vues comme des « richesses à partager » que comme des comportements à faire évoluer, à conformer, en direction de la norme nationale.

Au niveau des pratiques et des effets des politiques sociales, on remarque également des tendances contradictoires. D'un côté, il existe des mouvements de ségrégation ou d'auto-ségrégation, de discrimination, d'exclusion,

de repli communautaire mais d'un autre côté, la tendance est à la co-inclusion, à l'intégration, à la rencontre, à l'échange, au métissage.

Un troisième constat de l'analyse des situations post-migratoires est la focalisation sur la question de l'Islam cachant la crainte par exemple de vivre avec les musulmans depuis les attentats du 11 septembre 2001 (graduation négative « Islam, islamiste, terrorisme »).

Deux autres problèmes apparaissent fondamentaux dans le contexte européen actuel et permettent d'expliquer le passage à des modes d'organisations résistants pouvant parfois prendre un visage violent dans quelques fractions de certaines communautés. Il y a un manque de correspondance entre la rhétorique des discours officiels, les modèles normatifs (modèle assimilationniste, multiculturaliste, différencialiste...) et les pratiques. Ces modèles sont en décalage avec les conditions socio-économiques objectives dans lesquelles vivent les populations défavorisées parmi lesquelles on note souvent une sur-représentation des personnes issues de l'immigration.

Par ailleurs, il peut être observé un recouvrement partiel entre la « fracture sociale » et la « fracture ethnoculturelle », déplaçant le débat de l'altérité culturelle vers le terrain des inégalités sociales. Cette superposition est problématique. Lorsque l'on parle de diversité culturelle, de multi ou d'interculturel, le lien avec la question socio-économique, avec la recomposition actuelle des inégalités économiques et sociales doit être fait.

Dans ce contexte, a-t-on besoin d'un nouveau modèle ? Peut-il être importé d'un autre pays ?

Il apparaît, dans un premier temps, essentiel de mettre les discours en adéquation avec les pratiques ainsi qu'avec les politiques publiques dans la perspective de progresser vers une **société multiculturelle ayant pour socle une égalité de droits et de devoirs et fondée sur le respect de principes fondamentaux non négociables** (la démocratie, les droits de la personne, le respect de son intégrité physique et psychologique, le principe de non-discrimination, l'égalité entre les genres et le respect de la diversité). En outre, il est important d'aller plus loin dans la reconnaissance symbolique de la diversité. **Sociétés d'immigration, les états européens doivent repenser, de manière dynamique, leur diversité.** Une des solutions à ce défi peut résider dans la mise en

place d'une réelle représentation politique des populations issues de l'immigration. En ce sens, le cas de la Belgique constitue un exemple particulièrement intéressant.

PROJETS

Jean-Louis BAGLAN, inspecteur d'académie de la Haute Garonne et **Kag SANOUSSI**, directeur régional de l'Agence national pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE), Midi-Pyrénées

En vis-à-vis de ces réflexions contextualisant le cadre théorique d'une pensée de la diversité, Jean-Louis Baglan et Kag Sanoussi présentent leur projet culturel intitulé « *l'Autre et l'ailleurs* » qui s'adresse aux collégiens de la Haute-Garonne.

Le département de la Haute-Garonne est caractérisé par la présence d'une grande métropole, Toulouse et un milieu rural fort. La ville de Toulouse est marquée par une forte diversité. Elle s'exprime notamment dans la population sociale accueillie dans les établissements scolaires.

L'opération « *l'Autre et l'ailleurs* » a été montée en 1993-1994 sous l'autorité du recteur Joutard et a connu une deuxième naissance en 2005.

Face aux difficultés d'intégration liées à la coexistence de cultures différentes et du manque de confrontation entre les cultures, ce projet vise à créer un rapprochement entre élèves d'établissements de ZEP et hors ZEP.

Les objectifs du projet sont la prise en compte de la diversité culturelle comme élément du patrimoine local et national (avec l'apport pédagogique d'une histoire nationale et locale de l'histoire de l'immigration) dans les apprentissages scolaires, la lutte contre les discriminations sociales et sexuelles et la découverte de l'altérité par une approche culturelle et artistique (films, archivage de mémoires, ateliers d'écriture...).

Porté par l'ACSE et l'Académie de Haute-Garonne, ce projet éducatif et culturel réunissant 1200 collégiens propose donc de travailler sur la « mixité sociale » et de participer à la construction d'une « culture commune » par le biais d'un échange culturel et artistique, vecteur de « lien social ». Outre la transmission de savoirs, le rôle de l'enseignant devient également celui d'initier des

activités qui favorisent, chez les élèves, le dialogue entre les cultures et l'apprentissage du « vivre ensemble ».

Frédérique CHABAUD, directrice de la Fondation internationale Yehudi Menuhin de Bruxelles

Frédérique Chabaud présente un autre projet basé sur l'expérience artistique comme vecteur de dialogue.

La Fondation puise son inspiration dans l'œuvre humaniste de Yehudi Menuhin, grand violoniste du XXe siècle dont le parcours a été marqué par l'échange, la découverte de l'autre et de multiples rencontres musicales. Homme de conviction, il a également défendu auprès des décideurs et à travers de nombreux projets l'importance de la présence des arts et de la musique dans les écoles.

Le premier programme de la fondation "*Mus-e*" vise à faire intervenir un artiste dans une école primaire pendant plusieurs années qui, en partenariat avec l'enseignant, met en place des ateliers intégrés dans le cursus normal de l'école. Ce projet s'étend aujourd'hui à de nombreux pays européens (Suisse, Espagne, Allemagne, Belgique, Italie, Estonie). Chaque pays donne naissance à une association reliée à la fondation qui est chargée sur place de la mise en œuvre du programme, de sa coordination. Les associations et les artistes ont vocation à former un réseau et à se rencontrer régulièrement.

Dans le cadre de l'année européenne du dialogue interculturel, le projet *Mus-e* s'attache à "donner une voix " à toutes les cultures de l'Europe en utilisant le conte comme outil de rencontre et de dialogue interculturel.

Chaque classe crée son propre conte autour du thème « la naissance du monde », puis le transmet à une autre classe d'un pays étranger qui le met en forme artistique (théâtre, danse, film). Une mise en commun de ces expériences sera ensuite réalisée à la fin de l'année.

Thèmes abordés dans la discussion et pistes de réflexion:

- La sous- utilisation des arts dans les politiques publiques et dans les processus de mobilisation des associations
- La réappropriation de l'espace public à partir de projets artistiques
- L'importance de la mise en place de dispositifs d'évaluation des projets (quantitative, qualitative)
- Repenser la question de l'intégration, de la cohésion sociale, de la diversité culturelle par rapport à la complexité et la diversification des échanges et des relations transnationales
- Le lien entre monde associatif (et notamment les associations d'immigrés) et politiques d'intégration
- L'éducation nationale et l'universalisme
- L'éducation à l'interculturel et le risque de renforcement des stéréotypes
- L'harmonisation des droits politiques pour les étrangers en Europe
- Economie sociale et solidaire et dialogue interculturel